

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT SAINT-JOSEPH-DE-LA-PROVIDENCE

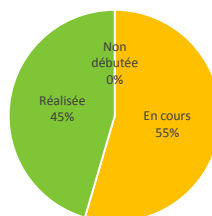
Région : Montréal

Date de la visite : 11 janvier 2016

Date de transmission au MSSS: 7 mai 2016

1ère reddition de comptes : 11 janvier 2017

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	3	3	6
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	3	2	5
Total	0	6	5	11

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 11 janvier 2017			Reddition de comptes au 11 janvier 2018			
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
		1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	2016-06-30			x	
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place de pratiques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	2017-09-30		x				
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place d'outils conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	2017-12-31		x				
4	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité des interventions de l'équipe soignante.	2017-06-30		x				
5	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la promotion des droits des résidents.	2017-06-30			x			
6	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	2017-09-30			x			

PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX

7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'organisation des repas afin de mieux répondre aux besoins des résidents.	30 juin 2017			x			
8	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour que chaque résident ait une position adéquate lors des repas.	31 décembre 2017		x				
9	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à soutenir les bénévoles qui oeuvrent auprès des résidents.	31 décembre 2017		x				
10	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux rappellent un milieu de vie familial.	30 septembre 2017		x				
11	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux soient sécuritaires.	31 mai 2016			x			